

SYNDICAT DES APICULTEURS
de GIRONDE & d'AQUITAINE

Siège social : MAIRIE de Saint Laurent
Adresse postale : M. Roger Paty
18 rue du Champ de Foire
33112 St Laurent Médoc

CCP BORDEAUX 2709 - 47 B

ANNEE APICOLE 2023

Site internet :
<http://www.sagapiculture.fr>

Adhérents (es), Amis (es),

Le renouvellement d'adhésion s'effectue en janvier, même si, dorénavant, la déclaration de ruchers se fait dès septembre et avant le 31 décembre. Cependant, pour la couverture des assurances, il est conseillé de réaliser l'essentiel des déclarations en janvier et février (**attention: nombre de ruches déclarées au Ministère de l'Agriculture impérativement identique à celui déclaré à l'assurance**). N'hésitez pas à aller voir sur le site ou contacter le syndicat si vous avez besoin de précisions.

ORGANISATION DU SYNDICAT :

Les tâches restent nombreuses au Conseil d'Administration et demandent du temps, les volontaires sont donc les bienvenus : si vous êtes intéressés pour intégrer le CA n'hésitez pas à en faire part au plus tôt au président et prévoir votre candidature aux élections.

BUREAU :

Président: PATY Roger (roger.paty@orange.fr)
Vice-Président : CHEVALIER Jean-Louis ([jlanachevalier@gmail.com](mailto:jlanchevalier@gmail.com))
Trésorière: SOMBRUN Claire (clsombrun@gmail.com)
Trésorier adjoint: SOULARD Rémi (remi.soulard.sophro@gmail.com)
Secrétaire : ARIZTIA Hélène (helene.jounet@laposte.net)
Secrétaire adjointe : BREITENSTEIN Fabienne (breit.ff@free.fr)

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

CRESPY Laurent, LEDOUX Jean-Marc, MAGENTA FAURE Damien, MIALON Iuliana, SEGUIN Catherine, STAMENIC Robert, THEAS Frédéric, WIELEZYNSKI Frédéric, MEMMOUK Mimoum (préempté).

Vérificateurs aux comptes : GARET Eric et SARDOS Stéphane

DECLARATION SANITAIRE DES RUCHERS (une fois par an):

Par déclaration sur internet (<https://agriculture.gouv.fr/la-declaration-de-ruches-du-1er-septembre-au-31-decembre>). Cette procédure permet aux nouveaux apiculteurs d'obtenir leur numéro d'apiculteur (NAPI) de façon immédiate. Rappel: pour être assuré en cas de sinistre le nombre de ruches déclaré doit impérativement être identique au nombre de ruches assurées.

DECLARATION ADMINISTRATIVE DES RUCHERS : (une seule fois, numéro à vie)

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS DE LA GIRONDE

5, Boulevard Jacques Chaban-Delmas Bruges CS 60074 33070 BORDEAUX CEDEX : pour le NUMAGRIT

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA GIRONDE, CENTRE DE FORMALITE DES ENTREPRISES

17 cours Xavier ARNOZAN, 33082 BORDEAUX CEDEX. (Tél. 05 56 79 64 37) : Obtention du numéro SIRET

INFORMATIONS AUX ADHERENTS :

Nos dépôts :

Dépôt Etauliers M. PENON à Etauliers :.....05 57 64 64 64.
Dépôt rucher école: M. PATY à St Laurent :.....05 56 59 95 43

Distribution de matériel ou fournitures sans rendez-vous le jour des permanences au rucher école dont le calendrier sera bientôt sur le site internet et vous sera adressé lors de la convocation à notre Assemblée Générale le samedi 25 février 2023.

Le rucher-école est ouvert tous les samedis à partir de 14h (fermeture non définie, dépendante de l'activité et de la météo).

Des changements éventuels concernant la tenue des cours ou la fermeture du RE vous seront communiqués à l'avance via la boîte mail saga : rucher.ecole.saga@gmail.com.

Le Président
Roger PATY

Les membres du bureau.